

Envoyé en préfecture le 24/01/2019

Reçu en préfecture le 24/01/2019

Affiché le 25 JAN. 2019

ID : 031-213105612-20190124-D2019_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 4

L'an deux mille dix-neuf et le 23 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 17 janvier, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, Mme ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, Mme SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, Mme MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, Mme MICHELE CHAVE, Mme KATY COLDER, Mme NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, Mme NATHALIE GAUVRIT, Mme VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, Mme NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, Mme ELISABETH ATTELAN, Mme ISABELLE SEROR, Mme CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. PHILIPPE BAUMLIN (Pouvoir donné à Mme MONIQUE GUEDES), M. FREDERIC BAMIÈRE (Pouvoir donné à M. LAURENT ORTIC), Mme FLORENCE TOULZE (Pouvoir donné à Mme SYLVIE PIEROT), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN)

Était absent excusé :

Madame NATHALIE SIMON-LABRIC a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2019/01

Objet : Adoption du Procès-Verbal 2018-08 du conseil municipal du 19 décembre 2018

Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2018/08 rédigé, suite à la séance du conseil municipal du 19 décembre 2018.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- D'adopter le Procès-Verbal N°2018/08 rédigé, suite à la séance du conseil municipal du 19 décembre 2018 moyennant l'ajout des phrases suivantes en gras dans l'intervention de Monsieur JEAN-MARIE VITRAC au cours des questions diverses :



JEAN-MARIE VITRAC, conseiller municipal

Je souhaite, à travers cette intervention, faire part de quelques réflexions sur les événements actuels qui me touchent particulièrement. Aujourd'hui, personne ne peut rester insensible au mouvement des gilets jaunes. Plusieurs décennies d'injustices, de reculs sociaux, de perte de pouvoir d'achat ont été les ferments de cette explosion. Beaucoup de cadeaux ont été fait aux plus grosses entreprises au nom de la création d'emplois qui n'ont jamais été réellement créés. Le chômage est toujours en hausse quasiment continue depuis 40 ans. Les profits des plus grandes entreprises et des plus riches augmentent considérablement en parallèle. Cette fracture met en danger nos institutions républicaines, la grande masse des gilets jaunes les rejette, l'Etat ne répond plus aux besoins de la population. Les systèmes solidaires mis en place à la libération ont été pour une part, vidés de leurs moyens. Les différents aménagements négociés par le mouvement réformiste n'ont permis que de répondre à une forme d'urgence, et ont surtout permis de mettre en œuvre des reculs sociaux importants. Il est vrai que les gouvernements successifs, depuis 40 ans, y ont largement contribué.

Les gilets jaunes :

- Exigent une vie digne et humaine.
- Exigent une meilleure répartition des richesses.

Comment, si un regard humaniste et de justice sociale nous anime, ne pas trouver légitimes ces revendications !

Pour avoir été longtemps un militant syndicaliste, en charge notamment de questions sociales et d'aide aux plus démunis (il y en a chez les salariés d'EDF/GDF aussi malgré ce que l'on pense ou croit !!), j'ai pu toucher du doigt la misère sociale. Je l'ai rencontrée vraiment aussi à travers mes activités politiques.

Tout ça pour dire que j'estime parfaitement juste l'aspiration à une vie meilleure des gilets jaunes. Ce mouvement est entaché aujourd'hui de violences du fait de quelques casseurs opportunistes, qu'il faut condamner fermement. Mais est ce que le fait de priver des femmes et des hommes, des familles de vivre dignement n'est pas la première des violences ? Je voudrais citer une réflexion d'un évêque brésilien que mon ami YVAN NAVARRO me rappelait récemment ! « Il y a trois sortes de violence. La première, mère de toutes les autres, est la violence institutionnelle, celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'hommes dans ses rouages silencieux et bien huilés. La seconde est la violence révolutionnaire, qui naît de la volonté d'abolir la première. La troisième est la violence répressive, qui a pour objet d'étouffer la seconde en se faisant l'auxiliaire et la complice de la première violence, celle qui engendre toutes les autres. Il n'y a pas de pire hypocrisie de n'appeler violence que la seconde, en feignant d'oublier la première, qui la fait naître, et la troisième qui la tue. » Helder Camara.

Les réponses actuelles du gouvernement ne sont pas à la hauteur des enjeux ! Un emploi stable, un pouvoir d'achat décent, une protection sociale efficace, un enseignement de qualité et une vie culturelle ouverte, l'accès pour tous à la connaissance, des retraites décentes sont les seules réponses pour une vie digne et heureuse ! Ces revendications-là sont les seules à même de donner de l'espoir aux gens, de donner du sens à la république, de sauvegarder les institutions républicaines ! Nous sommes des élus de la république, nous sommes les premiers élus de proximité. Le Président de la République a promis, lors de sa dernière allocution, d'aller à la rencontre des maires. Je souhaite que nous préparions cette rencontre, au-delà des esprits partisans, avec honnêteté, transparence et humilité. Qu'un cahier de doléances soit ouvert en mairie. Ce mouvement nous oblige à jouer pleinement notre rôle de relais républicain. Parce que nous sommes à même d'avoir la connaissance des difficultés de vie, parce qu'avec l'ensemble des corps intermédiaires, les services sociaux, les structures départementales, le mouvement syndical, nous sommes au plus près des gens. **Une autre structure existe, une mine d'informations sur la vie économique locale pas ou peu utilisée, c'est le Conseil Economique et Social Régional sur lequel il faut s'appuyer. C'est un vrai outil pour les décideurs.**

Voilà, Monsieur Le Maire, les quelques réflexions que je souhaitais soumettre au Conseil Municipal.

- Transmis le 25 JAN. 2019
- Affiché le 25 JAN. 2019

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ

